



Annexes écrites

Approuvé le 05 avril 2007
Mis à jour le 14 novembre 2007
Mis à jour le 15 mai 2008
Mis à jour le 16 juillet 2009
Mis à jour le 27 octobre 2009

Département du VAL-D'OISE

Commune de CERGY



PLAN LOCAL D'URBANISME

4 – Annexes écrites

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 5 avril 2007

AVRIL 2007

SOMMAIRE DES ANNEXES ECRITES

1 – Servitudes d'utilité publique affectant l'occupation du sol

- 1.1 – Monuments historiques
- 1.2 – Conservation des eaux
- 1.3 – Cours d'eau domaniaux, lacs et plans d'eaux domaniaux
- 1.4 – Hydrocarbures liquides
- 1.5 – Gaz
- 1.6 – Electricité
- 1.7 – Risques naturels
- 1.8 – Télécommunications
- 1.9 – Voies ferrées

2 – Périmètres de préemption

- 2.1 – Droit de préemption des espaces naturels sensibles
- 2.2 – Droit de préemption urbain simple
- 2.3 – Droit de préemption urbain renforcé

3 – Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)

- 3.1 – ZAC Cergy-Puiseux
- 3.2 – ZAC Cergy-Préfecture
- 3.3 – ZAC du Moulin à Vent
- 3.4 – ZAC Sainte-Apolline
- 3.5 – ZAC des Linandes
- 3.6 – ZAC de la Sébille
- 3.7 – ZAC de Cergy-Port

4 – Classement des infrastructures de transports terrestres

5 – Zonage d'assainissement

- 5.1 – Eaux pluviales

6 – Règlement local de publicité et d'enseigne

7 – Charte « Commune – Handicap »

8 – Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

9 – Risques et contraintes géotechniques

- 9.1 – Risque d'exposition au plomb
- 9.2 – Risque d'exposition à l'amiante
- 9.3 – Déclaration d'utilité publique du forage de Marcouville
- 9.4 – Retrait-gonflement des sols argileux
- 9.5 – Plan de Prévention des Risques d'Inondation
- 9.6 – Risques technologiques liés à la chaufferie CYEL

10 – Eléments de paysage et bâtiments remarquables